

République Française

**/ Délibération n° 2024/2**

FINANCES LOCALES. Budget primitif 2024. Budget principal et budget annexe.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49  
Nombre de présents : 36

Date de la convocation : 30/01/24  
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture :  
Numéro de télétransmission unique :

**Présidente :** Mme Michèle PICARD

**Secrétaire :** Nicolas PORRET

**Elu(e)s :**

**Présent(e)s :** Mme Michèle PICARD, M. Nacer KHAMLA, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djlannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Sophia BRIKH, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre MATEO, M. Saïd ALLAOUI, Mme Nathalie DEHAN, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, M. Karim SEGHIER, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Damien MONCHAU, M. Albert NIGRA, M. Lionel PILLET, M. Alexandre DALLERY, Monsieur Cyril SANTANDER , M. Aurélien ARNOULD.

**Absent(e)s :** Mme Sandrine PICOT, M. Idir BOUMERTIT, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, Mme Camille CHAMPAVERE, M. Farid BEN MOUSSA.

**Excusé(e)s :**

**Dépôt de pouvoir :** Mme Joëlle CONSTANTIN à M. Albert NIGRA, M. Jeff ARIAGNO à Mme Samira MESBAHI, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVARD, Mme Aude LONG à M. Benoît COULIOU, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Alexandre DALLERY.

République Française

**/** Rapport n° 2

FINANCES LOCALES. Budget primitif 2024. Budget principal et budget annexe.

Direction Ressources Financières

---

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire du 18 décembre 2023, il est proposé au Conseil municipal l'approbation du budget primitif pour 2024 (BP 2024) pour le budget principal et le budget annexe de la régie autonome de restauration scolaire et sociale.

Un rapport de présentation du BP 2024 a été transmis au Conseil municipal ainsi que la maquette budgétaire.

Vu l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable du secteur public local M57 ;

Vu le règlement budgétaire et financier approuvé par le Conseil municipal du 30 janvier 2023 ;

Considérant que le budget de la commune proposé par le Maire est voté par le Conseil municipal ;

Vu le débat d'orientation budgétaire pour 2024 qui s'est tenu lors de la réunion du Conseil municipal du 18 décembre 2023 et le rapport d'orientation budgétaire ;

Vu le rapport de présentation du BP 2024 et la maquette budgétaire ;

Considérant que le budget de la commune proposé par le Maire est voté par le Conseil Municipal,

Le Conseil municipal,  
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,  
après en avoir délibéré,

A la majorité  
décide de :

- Approuver le budget primitif 2024 du budget principal et du budget annexe "Régie de restauration scolaire et sociale", par chapitres, tels que présentés dans la maquette annexée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire  
Nacer KHAMLA  
Premier Adjoint